

LEO2 NF525 gère tout type de balance

JANVIER 2017



LEO2 se connecte à tout type de balance : poids/prix, balance-TPV intégré, balances en réseaux. Voici les informations pour comprendre comment LEO2 NF525 fonctionne avec ces matériels.

La plupart des balances (Exa, Precia Molen, Metler Tolédo...) sont compatibles avec LEO2. Quel que soit votre équipement, le logiciel de caisse LEO2 NF525 se connecte avec lui. Des subtilités d'usage existent entre les 3 types de balances du commerce. Les voici.

Balance poids/prix : LEO2 NF525 certifié depuis 7 ans Métrologie LNE

Les balances poids/prix (comptoirs ou colonne, en connectique RS232) sont interfacées avec le logiciel LEO2 NF525. Pour cela, le logiciel de caisse LEO2 NF525 d'Atooo **est certifié par le laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) depuis 2010**. Ce certificat nous permet d'utiliser une dizaine de langages (protocoles) pour communiquer avec les balances. Votre balance contient un de ces protocoles ? Elle se connecte avec LEO2 NF525. C'est le cas aujourd'hui de la plupart des balances poids/prix. [Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le revendeur le plus proche afin de savoir si votre matériel est compatible LEO2 NF525 en nous contactant.](#)

Important : le fabricant de votre balance doit vérifier votre installation tous les deux ans. Vos ordinateurs, vos imprimantes comme vos balances, doivent venir de l'Union européenne doivent avoir le marquage de conformité CE pour que tout le système soit validé par le contrôleur.

Balances TPV : 3 modes de gestion de la tare

Avec une balance-TPV (Terminal point de vente) la balance est intégrée à la caisse. Vous bénéficiez alors de toute la puissance du logiciel LEO2 NF525. Avec ces balances TPV, LEO2 propose des fonctions intelligentes : la gestion des tares (poids des barquettes, assiettes ou panier) de trois manières différentes.

- **la tare manuelle (ou tare plateau)** vous permet de retirer le poids du panier que vous allez utiliser. Vous le posez vide, vous activez la tare manuelle et vous pesez le poids net de vos produits;

- **la tare préprogrammée** vous permet d'enregistrer plusieurs tares. Vous vendez des plats à emporter avec des barquettes de plusieurs tailles ou proposez un buffet au poids avec des petites, moyennes et grandes assiettes, il suffit de préprogrammer les tares et c'est terminé ;

- **avec l'association tare/produit**, on associe à chaque produit le poids de son contenant, par exemple, pour le pâté, j'utilise une barquette de 15 grammes. A chaque pesée, le poids du contenant est automatiquement déduit par la balance et seul le poids net est comptabilisé.

« Je veux 20 euros de bonbons, s'il vous plaît »

Autre fonction spécifique aux balances TPV utilisables avec LEO2 NF525 : la « *pesée service* ». Un client souhaite 20 euros de bonbons ou 400 g de biscuits. Rien n'est plus simple. Cette fonction est très pratique pour les commerçants proposant du vrac ou pour répondre au besoin de la clientèle qui souhaite acheter une quantité exacte.

En caisse autonome ou en réseau, les balances TPV équipées de LEO2 NF525 peuvent fonctionner dans une petite boulangerie (une seule caisse) ou en réseau dans des supérettes, boucheries, poissonneries. L'avantage, une seule interface pour les postes de pesée ou d'encaissement.

Les balances réseau : la simplicité de la pesée et la puissance de l'encaissement

Autre type de balance connecté à LEO2, les balances réseaux. Quand les produits sont pesés, la balance sort un ticket récapitulatif avec un code-barre. À la caisse, avec le logiciel LEO2, on scanne le code-barre et le détail de la pesée est automatiquement ajouté à la vente, fini le « *divers fruits & légumes* » sur le ticket client. On peut ainsi profiter de la souplesse du logiciel LEO2 en caisse.

Le plus : un contrôle d'intégrité* entre le ticket imprimé et les produits insérés automatiquement dans la caisse est effectué par le logiciel LEO2 afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs entre les données fournies par le logiciel de la balance et LEO2. Par ailleurs, tous les tickets créés par les balances et non encaissés sont listés afin d'en assurer le contrôle.